

## **Note : politique de partenariat**

### Table des matières

|  |   |
|--|---|
| Aperçu général du partenariat au sein du SCI.....  | 1 |
| I. Le mouvement SCI International .....  | 1 |
| 1) Développement des partenariats en 3 étapes .....  | 2 |
| 2) Politique de partenariat .....  | 2 |
| 3) Aspirations par rapport au mouvement international.....   | 2 |
| II. Les associations accueillant des projets de volontariat international en Belgique.....   | 3 |
| 1) Suivi des partenariats et recherche de partenaires .....  | 3 |
| 2) Aspirations par rapport aux partenaires en Belgique .....   | 3 |
| III. Acteur·rices de l'éducation formelle (secteur de l'enseignement secondaire et supérieur) et non formelle (secteurs jeunesse et socio-culturel)..... | 4 |
| 1) La recherche de collaborations .....  | 4 |
| 2) Aspirations vis-à-vis de ces partenaires .....  | 4 |
| IV. Structures d'accueil ou d'accompagnement de publics spécifiques .....  | 5 |
| 1) Recherche et suivi de partenariats .....  | 5 |
| 2) Aspirations vis-à-vis de ces partenaires .....  | 5 |
| V. Les réseaux et secteurs de la solidarité internationale .....   | 6 |
| 1) Aspirations spécifiques vis-à-vis des secteurs/réseaux .....  | 6 |

### Aperçu général du partenariat au sein du SCI

Le travail de partenariat, la recherche de synergies et de complémentarités, et la recherche d'alliances est au cœur de la stratégie du SCI. ONG, Organisation de jeunesse et membre d'un mouvement international de volontariat, le SCI travaille en permanence en collaboration avec diverses associations et plates-formes. Le développement de synergies et alliances est une priorité pour les 10 prochaines années.

Les tableaux ci-dessous dressent un aperçu des différents partenaires du SCI, citant pour chaque type de partenaire le processus d'identification et de sélection, ainsi que les marqueurs de progrès pour les 10 années à venir.

#### I. Le mouvement SCI International

Le SCI est membre d'un mouvement international, qui compte une quarantaine de branches et collabore avec d'autres organisations de volontariat international. C'est dans le cadre de ce mouvement et de ce réseau que sont organisés les projets internationaux. Chaque branche ou partenaire national ou local du SCI organise ses propres projets de volontariat, sur lesquels il accueille les volontaires envoyé·es par les autres branches ou par les partenaires du SCI.

Le mouvement international a mis en place des structures formelles permettant aux différents partenaires de se rencontrer, de préparer les projets, d'évaluer les collaborations, d'accueillir des nouveaux partenaires ou de mettre fin à des partenariats insatisfaisants. Chaque branche a la liberté de travailler ou non avec les partenaires du mouvement et peut organiser des activités avec d'autres partenaires.

## 1) Développement des partenariats en 3 étapes

- Identification et phase de test

Le SCI Belgique peut procéder à l'identification de nouveaux partenariats Sud, en s'assurant de l'adéquation des missions de ceux-ci avec les valeurs du SCI et en organisant des « volontariats tests » avec des volontaires SCI expérimenté-es.

- Reconnaissance comme « contact »

Si les évaluations sont bonnes, le partenaire peut être considéré comme « contact » du SCI International et peut accueillir des volontaires du mouvement international sur ses projets. C'est un statut provisoire d'une durée de 1 an (voire 2 ans), au terme de laquelle le contact est accepté ou refusé comme partenaire.

- Reconnaissance comme « partenaire »

Le partenariat est ensuite évalué et, après un an et si le mouvement est satisfait de la collaboration, le partenariat peut être officialisé pour l'entièreté du mouvement. Le SCI Belgique peut aussi choisir, en cas d'évaluations négatives, de mettre fin à l'envoi de volontaires chez un partenaire, même si le mouvement continue à travailler avec lui.

Définition du partenaire dans la politique du SCI INTERNATIONAL

*A Partner of SCI has to fulfill the following requirements:*

*a) To share the aims of SCI as stated in the SCI constitution, in particular:*

● *Promotion of a culture of peace, international understanding and solidarity*

● *Social justice*

● *Sustainable development / lifestyle and respect for the environment.*

*b) To work in a democratic way and to be open without discrimination to all people. The organisation has a democratic structure and involves volunteers and members without discrimination of gender, race, nationality, social status, political views and other possible grounds.*

*c) To be a Non-profit organisation. The organisation commits itself to reinvest profits for volunteering activities.*

*d) Not to have projects competing with paid labor.*

*e) To regularly organise voluntary service activities that involve international volunteers. These activities have to be in line with aims of SCI as stated in the SCI constitution.*

*f) To facilitate the participation of volunteers with fewer opportunities in its voluntary service activities.*

## 2) Politique de partenariat

La politique de partenariat du SCI international est décrite dans les documents suivant :

- "SCI Regulations on Partnership & Beyond", approuvé en 2017 dans le 77eme "International Committee Meeting".
- "Service Civil International (SCI) Constitution" en vigueur à partir du 11 décembre 2017.

## 3) Aspirations par rapport au mouvement international

| <b>Organismes membres du Mouvement SCI</b>   | <b>Marqueurs de progrès</b> |  |
|--|-----------------------------|--|
| -ils organisent des projets de volontariat, accueillent les volontaires sur ces projets et leur font | Ce qu'on attend             | Les associations membres du mouvement international organisent des projets sur des thématiques diversifiées et alignées avec les valeurs du mouvement et du SCI Belgique (et contribuent |

|   |                   |  |
|---|-------------------|--|
| découvrir leurs réalités et leurs thématiques<br>-ils participent à des rencontres en Belgique (programme accueil de partenaires Sud ou séminaires thématiques)<br>-ils participent à des rencontres internationales du mouvement SCI |                   | ainsi à la sensibilisation et à l'empouvoirement des volontaires)  |
|   | Ce qu'on voudrait | Le mouvement international fait une priorité de la présence des partenaires Sud autour de la table pour les discussions lors des réunions internationales et des réunions de groupes d'action. |
|   | Ce qu'on rêve     | Le mouvement international fait une priorité de la réciprocité des échanges entre le Sud et le Nord.   |

## II. Les associations accueillant des projets de volontariat international en Belgique

Le SCI collabore avec diverses associations de la fédération Wallonie-Bruxelles dans le cadre d'activités de volontariat international. Entre 10 et 15 projets de volontariat international sont organisés chaque année en Belgique, auxquels participent des volontaires du monde entier. Ces dernières années, le SCI a collaboré, dans ce cadre, avec des associations travaillant sur les thématiques suivantes : social, migration, relations internationales, handicap, éducation, environnement, culture, patrimoine.

Les collaborations font l'objet d'une convention qui comprend une description de l'objet de la collaboration, les rôles et responsabilités mutuelles, un point sur la politique « environnement » et une information sur la politique d'intégrité du SCI.

### 1) Suivi des partenariats et recherche de partenaires

Les partenariats sont réévalués chaque année et le staff du SCI visite tous les projets organisés en Belgique. Cela permet de mettre fin à des partenariats qui ne correspondraient pas ou plus à nos valeurs.

Le SCI prospecte aussi pour de nouveaux partenaires chaque année. Pour ce faire, le SCI s'assure que ces partenaires partagent notre vision et organise plusieurs moments de rencontre avant de mettre en place des projets de volontariat.

En plus des projets de volontariat résidentiels, les partenaires du SCI accueillent aussi des journées de volontariat, qui permettent à des personnes de découvrir le volontariat sans s'engager pour plusieurs semaines.

### 2) Aspirations par rapport aux partenaires en Belgique

| <b>Organismes en Belgique qui accueillent des projets de volontariat<sup>1</sup></b>   | <b>Marqueurs de progrès</b> |  |
|--|-----------------------------|--|
| -ils organisent des projets de volontariat en Belgique, accueillent les volontaires sur ces projets et leur font découvrir leurs réalités et leurs thématiques | Ce qu'on attend             | -Ils sensibilisent les volontaires-projets sur leurs propres thématiques (migration, environnement, handicap, patrimoine, etc.)<br>-Ils font découvrir aux volontaires-projets des alternatives au modèle dominant |
|  | Ce qu'on voudrait           | -Ils sont favorables à l'instauration de collaborations avec le SCI sur la durée   |

<sup>1</sup> Ex. Ecocentre Oasis (Mons), Le Château vert (Huy), Collectif Gilbard (Bruxelles), Le Festival du Conte (Chiny)

|   |               |  |
|---|---------------|--|
| - Ils accueillent des journées de volontariat en Belgique |               | -Ils diversifient les formes de volontariat (1 jour, 1 w-e, 15 jours, projet avec un public spécifique, etc.)  |
|   | Ce qu'on rêve | -Ils créent eux-mêmes des espaces de sensibilisation sur les projets<br>-Ils créent la possibilité d'accueillir des volontaires-projets à long terme (plus de 3 mois) en partenariat avec le SCI |

### III. Acteur·rices de l'éducation formelle (secteur de l'enseignement secondaire et supérieur) et non formelle (secteurs jeunesse et socio-culturel)

Les collaborations avec le milieu scolaire (enseignements secondaire et supérieur) et avec le milieu associatif (jeunesse, socio-culturel, ONG) permettent de contribuer au CSC Belgique et favorisent :

- a) La réalisation les objectifs de sensibilisation et mobilisation des jeunes (public extérieur + base sociale du SCI), avec une attention particulière pour :
  - o les élèves de l'enseignement technique et professionnel
  - o les JAMO (secteur jeunesse)
  - o les personnes exilées
- b) La réalisation de l'objectif de renforcement et mobilisation des acteurs·rices de l'éducation formelle et informelle :
  - o le personnel de l'enseignement du secondaire et du supérieur
  - o le personnel du secteur jeunesse
  - o les groupes Alter'Anim du SCI (et les activistes du SCI en général)

#### 1) La recherche de collaborations

La cellule Animation-Formation est attentive, dans sa recherche de partenaires, à s'ouvrir à des structures qui sont complémentaires et grâce auxquelles le SCI peut :

- Élargir son réseau et son rayon d'action afin de rencontrer les publics-visés (et ne pas rester avec ses publics « traditionnels »).
- Toucher des personnes partout en FWB (mais avec une priorité pour 3 zones : Bruxelles-Capitale, les provinces de Liège et de Hainaut)
- Découvrir et partager des ressources et des outils
- Découvrir et partager des contenus et des points de vue sur les thématiques abordées
- Renforcer réciproquement les compétences de son personnel et du personnel du partenaire

#### 2) Aspirations vis-à-vis de ces partenaires

| Acteur·rices de l'éducation non formelle (secteurs jeunesse et socio-culturel)   | Marqueurs de progrès |   |
|--|----------------------|---|
| - Ils·elles soutiennent et accompagnent les jeunes dans l'élaboration et la mise en place de projets afin de développer chez | Ce qu'on attend      | -ils·elles ont un intérêt pour l'ECMS<br>-ils·elles participent à des ateliers-découverte ou formations sur les outils et méthodes d'ECMS |
|  | Ce qu'on voudrait    | -ils·elles organisent des animations ou formations ECMS, avec le soutien du SCI   |

|   |                             |   |
|---|-----------------------------|---|
| eux-elles une citoyenneté active.   | Ce qu'on rêve               | -ils-elles organisent des actions ECMS de manière autonome<br>-ils-elles s'impliquent dans le Réseau Animation SCI                        |
| <b>Enseignant-es et professeur-es</b>   | <b>Marqueurs de progrès</b> |   |
| -Ils-elles organisent des cours et des projets avec leurs élèves afin de développer chez eux-elles une citoyenneté. | Ce qu'on attend             | -ils-elles ont un intérêt pour l'ECMS<br>-ils-elles participent à des ateliers-découverte ou formations sur les outils et méthodes d'ECMS |
|   | Ce qu'on voudrait           | -ils-elles mettent en place des groupes de jeunes-relais  |
|   | Ce qu'on rêve               | -ils-elles promeuvent l'ECMS au sein de leurs établissements (en organisant des projets sur le long terme)                                |

#### IV. Structures d'accueil ou d'accompagnement de publics spécifiques

Au sein de sa politique d'inclusion, le SCI travaille avec des structures/organisations qui accompagnent des publics spécifiques. Cela permet de mieux toucher ces publics et d'en comprendre les spécificités, ainsi que d'avoir des interlocuteurs fiables.

##### 1) Recherche et suivi de partenariats

Le SCI choisit ses partenaires en fonction du public qu'ils accompagnent et de leurs missions. Ces partenariats sont évalués tous les deux ans afin d'identifier ce qui fonctionne et des pistes d'amélioration.

##### 2) Aspirations vis-à-vis de ces partenaires

|   |                             |  |
|---|-----------------------------|--|
| <b>Structures d'accueil ou d'accompagnement de personnes exilées (avec ou sans titre de séjour)<sup>2</sup></b>   | <b>Marqueurs de progrès</b> |  |
| -Elles mettent leurs publics en relation avec le SCI pour favoriser leur inclusion dans les activités (formation, volontariat, mobilisation) du SCI et plus largement dans la société | Ce qu'on attend             | -Elles connaissent les vision, mission, valeurs et activités du SCI<br>-Elles communiquent à leur public une information sur les possibilités d'action avec le SCI<br>-Elles apportent au SCI leurs expertise et expérience avec leur public   |
|   | Ce qu'on voudrait           | -L'établissement d'une collaboration structurelle et continue pour la participation de leurs publics aux activités du SCI  |
|   | Ce qu'on rêve               | -elles créent des espaces de collaboration pour améliorer nos pratiques respectives et leur qualité, augmenter la diversité des projets possibles.<br>-elles sont ouvertes à créer des espaces de collaboration pour travailler ensemble sur l'inclusion de ce public et la diversité dans nos activités |

<sup>2</sup> Ex. Les centres d'accueil pour personnes en demande de protection internationale (centres Croix-Rouge et centres Fedasil), Le service de santé mentale ULYSSE spécialisé dans l'accompagnement de personnes exilées.

| <b>Structures d'accompagnement de JAMO (jeunes avec moins d'opportunités)<sup>3</sup></b>   | <b>Marqueurs de progrès</b> |   |
|---|-----------------------------|---|
| -Elles mettent leurs publics en relation avec le SCI pour favoriser leur inclusion dans les activités (formation, volontariat, mobilisation) du SCI et plus largement dans la société | Ce qu'on attend             | -Elles connaissent les vision, mission, valeurs et activités du SCI<br>-Elles communiquent à leur public une information sur les possibilités d'action avec le SCI<br>-Elles apportent au SCI une information sur leur public |
|   | Ce qu'on voudrait           | -L'établissement d'une collaboration structurelle et continue pour la participation de leurs publics aux activités du SCI<br>-Elles donnent envie et encouragent les jeunes à participer aux activités du SCI                 |
|   | Ce qu'on rêve               | -elles sont ouvertes à créer des espaces de collaboration pour travailler ensemble sur l'inclusion de ce public et la diversité dans nos activités  |

## V. Les réseaux et secteurs de la solidarité internationale

En tant qu'ONG et organisation de jeunesse, le SCI est actif au sein de 2 grands secteurs :

- Il est actif au sein du secteur de la coopération en participant à l'AG et au GT ECMS d'Acoddev, à l'AG et au LED du CNCD, au CSC Belgique (aux trajectoires d'apprentissages et aux dialogues stratégiques organisés au sein de ce CSC Belgique).
- Il est actif au sein du secteur jeunesse en participant à l'AG de la COJ et au sein du GT Confluence

Le SCI est également membre de plusieurs associations ou plate-forme d'associations créées autour d'une thématique spécifique :

- Le CNAPD (Coordination Nationale pour la Paix et la Démocratie)
- La Coalition Climat
- Jai Jagat (mouvement pacifiste international)
- Le Monde Selon les Femmes
- FIAN

Enfin, le SCI collabore de manière ponctuelle avec des associations diverses dans la cadre d'activités de mobilisation<sup>4</sup>. Ces collaborations ont pour objectif le renforcement de la mobilisation des volontaires.

### 1) Aspirations spécifiques vis-à-vis des secteurs/réseaux

| <b>Organisations de jeunesse actives dans la mobilité internationale des jeunes (GT Confluence)</b> | <b>Marqueurs de progrès</b> |   |
|---|-----------------------------|---|
| -Elles collaborent entre organisations afin de créer  | Ce qu'on attend             | -elles se rencontrent régulièrement au sein du groupe de travail « Confluence. Mobilité et interculturalité » |

<sup>3</sup> Ex. Dynamo International asbl, Solidarcité

<sup>4</sup> Ex : Agir pour la Paix, l'Association Belgo-Palestinienne, les Ambassadeurs d'Expression Citoyenne

|   |                             |   |
|---|-----------------------------|---|
| des ponts et de défendre le secteur.  |                             | pour discuter d'enjeux communs et de pistes de collaboration  |
|   | Ce qu'on voudrait           | -elles créent une coupole d'associations pour défendre les projets de mobilité internationale à visée non-lucrative   |
|   | Ce qu'on rêve               | -elles joignent leurs efforts en termes de communication pour visibiliser le secteur auprès des jeunes et lutter contre les entreprises volontouristiques, et pour défendre une vision décoloniale du volontariat<br>-elles font du plaidoyer pour défendre le secteur de la mobilité internationale  |
| <b>Organisations du secteur de la coopération au développement</b>  | <b>Marqueurs de progrès</b> |   |
| -Elles collaborent entre ONG afin de créer des synergies et de défendre le secteur  | Ce qu'on attend             | -Les OSC échangent des informations, questionnements, réflexions/analyses et bonnes pratiques qui permettent d'une part de valoriser l'ECMS et d'autre part de renforcer les membres  |
|   | Ce qu'on voudrait           | -Les OSC organisent conjointement des moments de formation (formations rencontres, séminaires, colloques) sur des problématiques de fond communes<br>-Les OSC organisent des moments de rencontre avec d'autres secteurs (enseignement, secteur jeunesse, éducation permanente, etc.) pour se connaître réciproquement et renforcer les possibilités de collaboration |
|   | Ce qu'on rêve               | -Les OSC, la DGD et BeGlobal dialoguent et travaillent ensemble dans un climat positif fait de confiance, d'écoute et de sincérité.   |
| <b>Associations thématiques spécialisées</b>  | <b>Marqueurs de progrès</b> |   |
| -Elles collaborent sur des thématiques spécifiques dans le cadre de certaines activités (organisations de conférences, de formations, d'animations) | Ce qu'on attend             | -Elles sont ouvertes à des collaborations ponctuelles avec le SCI<br>-Elles partagent à l'équipe et aux volontaires SCI leurs connaissances et grilles de lectures des thématiques spécifiques (dont elles sont expertes)<br>-Elles contribuent au renforcement du SCI par rapport à certaines thématiques et de sa capacité à les traiter dans ses interventions     |
|   | Ce qu'on voudrait           | -Elles développent avec le SCI une forme d'alliance et des échanges win-win et équilibrés c'est-à-dire :<br>a) chaque organisation exprime des besoins et attentes vis-à-vis des autres<br>b) les atouts et apports de chaque organisation sont reconnus et valorisés,<br>c) la collaboration favorise/entraîne des apprentissages mutuels                            |
|   | Ce qu'on rêve               | -Elles sont ouvertes à se lancer dans des collaborations structurelles avec le SCI  |